COMMISSION
DES
COMMUNAUTES EUROPEENNES
Grovec du Porte-Parole

Bruxellos, le 28 février 1974 PC/ab

remis au telex à 15 h 40

Priorite P 1

432

Note BIO COM (74)44 aux Bureaux nationaux c.c. aux membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux D.G. I et X

Réunion de la Commission

La réunion de la Commission du 27 février n'ayant duré que trois heures pendant la matinée, qui furent essentiellement consacrées aux affaires administratives, le Porte-Parole, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire du 28 février, a principalement commenté les points suivants :

- 1. Visite officielle du Président Ortoli au Japon du 18 au 23 février : L'accord sur l'implantation d'une délégation de la Commission à Tokyo a été paraphé par le Président Ortoli et le gouvernement japonais et doit encore être ratifié par la Diète japonaise. Il s'agit là d'une décision importante dans le cadre des rapports en cours entre la Communauté et le Japon, rapports qui sont destinés à s'accroître dans l'avenir.
- 2. Les conversations entre le Président Ortoli et les dirigeants japonais ont principalement porté sur les problèmes énergétiques, notamment les perspectives du marché pétrolier et les possibilités d'une collaboration en matière de recherche, ainsi que sur les échanges commerciaux. A ce propos, le Président Ortoli n'a pas manqué de souligner une fois de plus le déséquilibre de la balance commerciale Communauté/Japon en défaveur de la Communauté. La question de la clause de sauve-garde, qui continue à constituer une pierre d'achoppement pour la conclusion d'un accord commercial a également été évoquée. Alors que les Japonais n'acceptent pas une telle clause, la Communauté au contraire y voit un moyen pour rendre possible le développement ordonné et garanti des échanges commerciaux.
- 3. Le Président Ortoli à Bonn: Le président Ortoli qui est rentré mercredi soir à Bruxelles, se rendra ce jeudi après midi à Bonn où il aura des entretiens avec le ministre des affaires étrangères Scheel, le ministre de l'économie, Friderichs, et le Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères Apel. Les entretiens Ortoli Scheel se situent dans la cadre des relations entre la Commission et la présidence en exercice. L'échange de vues portera principalement sur la préparation du Conseil des affaires étrangères des 4 et 5 mars et sur le programme d'activité du Conseil au cours de la session sous présidence allemande.
- 4. Conseil des 4 et 5 mars : la date reste confirmée pour le moment; de même que l'un des sujcts principaux à l'ordre du jour est celui de la politique régionale. A ce propos, la Commission pourra éventuellement se réunir dimanche après-midi ou lundi matin, pour entendre un rapport de M. Thomson sur les différents contacts qu'il a eus. La Commission entend présenter une proposition formelle en la matière, au moment opportun. Au cours de cette réunior, de la Commission, la question des pouvoirs budgétaires du Parlement européen figurant également à l'ordre du jour du prochain Conseil, pourra être discutée.

Amitiés

B. OLIVE